

**Fiducie d'Éducation des Adultes des
Premières Nations I
États financiers**
31 mars 2016

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2016

Page

Responsabilité de la direction

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers

État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'excédent accumulé	3
État de la variation des actifs financiers nets	4
État des flux de trésorerie	5

Notes complémentaires	6
-----------------------------	---

Tableaux

Tableau 1 – Tableau des charges par poste	10
Tableau 2 – Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	11
Tableau 3 – Affaires autochtones et du Nord Canada	12
Tableau 4 – Champlain	13
Tableau 5 – Héritage Canada	14
Tableau 6 – Garneau	15
Tableau 7 – Initiative sur les partenariats stratégiques	16
Tableau 8 – Nouveaux Horizons	17
Tableau 9 – Autres	18
Tableau 10 – Immobilisations	19

Responsabilité de la direction

Aux communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I :

La responsabilité des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I incombe à la direction, et les états financiers ont été approuvés par les fiduciaires.

La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, y compris des jugements et estimations comptables importants, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend le choix des principes et méthodes comptables appropriés et la prise de décisions ayant une incidence sur l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est requis.

En s'acquittant de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents comptables sont maintenus de manière appropriée afin de fournir des informations fiables pour la préparation des états financiers.

Les fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I sont chargés de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et d'approuver les états financiers. Les fiduciaires s'acquittent de ces responsabilités en examinant l'information financière préparée par la direction et en discutant des questions pertinentes avec la direction et les auditeurs externes. Les fiduciaires sont aussi responsables de recommander la nomination des auditeurs externes de la Fiducie.

MNP SENCRL, srl a été nommé par les communautés membres pour effectuer l'audit des états financiers et leur faire directement rapport. Leur rapport figure à la page suivante. Les auditeurs externes ont un accès complet et illimité aux fiduciaires et à la direction, et les rencontrent périodiquement et séparément afin de discuter des constatations de leur audit.

Le 30 mai 2016



Directeur général



Directeur des finances

Rapport des auditeurs indépendants

Aux fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations ¹ :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, et les états des résultats et de l'excédent accumulé, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de son exploitation, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

MNP SENCRL, srl¹

Montréal (Québec)

Le 30 mai 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124849

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la situation financière

Au 31 mars 2016

	2016	2015
Actifs financiers		
Trésorerie	38 179	-
Débiteurs (note 3)	641 855	201 426
Avance à recevoir (note 4)	70 000	111 441
Total des actifs	750 034	312 867
Passifs		
Dette bancaire (note 5)	-	64 709
Marge de crédit (note 5)	-	92 352
Créditeurs et charges à payer (note 6)	566 067	148 895
Produits reportés (note 7)	55 889	-
Total des passifs financiers	621 956	305 956
Actifs financiers nets	128 078	6 911
Actifs non financiers		
Immobilisations corporelles (note 8)	10 654	15 220
Excédent accumulé	138 732	22 131

Approuvé au nom des fiduciaires,

 Fiduciaire

 Fiduciaire

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2016

	<i>Tableaux</i>	<i>2016 Budget</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Produits				
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche		2 420 000	2 420 000	1 500 000
Affaires autochtones et du Nord Canada		990 159	990 159	625 499
Revenus d'intérêts		-	-	259
Autres produits		-	999	-
CDRHPNQ		47 600	62 550	22 700
Héritage Canada		59 449	59 449	-
Emploi et Développement social Canada		-	19 750	-
Produits reportés de l'exercice considéré		-	(55 889)	-
		3 517 208	3 497 018	2 148 458
Charges du programme				
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	2	1 480 000	1 333 196	1 344 234
Affaires autochtones et du Nord Canada	3	806 672	806 672	625 499
Champlain	4	183 487	183 487	-
Héritage Canada	5	59 449	59 449	-
Garneau	6	47 600	6 411	22 700
Initiative sur les partenariats stratégiques	7	-	20 000	-
Immobilisations	10	4 566	4 566	6 523
Total des charges (Tableau 1)		2 581 774	2 413 781	1 998 956
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		935 434	1 083 237	149 502
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		(940 000)	(966 636)	(424 028)
Excédent (déficit)		(4 566)	116 601	(274 526)

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
État de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2016

	2016	2015
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	22 131	296 657
Excédent (déficit)	116 601	(274 526)
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	138 732	22 131

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2016

	2016 <i>Budget</i>	2016	2015
Excédent (déficit) annuel	(4 566)	116 601	(274 526)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	-	(4 873)
Amortissement d'immobilisations corporelles	4 566	4 566	6 523
	4 566	4 566	1 650
Augmentation (diminution) des actifs financiers nets	-	121 167	(272 876)
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	6 911	6 911	279 787
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	6 911	128 078	6 911

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2016

	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Encaissements de donateurs	3 112 478	2 133 076
Paiements au comptant à des fournisseurs	(893 985)	(639 307)
Paiements au comptant à des employés	(2 064 694)	(1 763 943)
	153 799	(270 174)
Activités de financement		
Augmentation (diminution) des emprunts sur la marge de crédit	(92 352)	92 352
Augmentation de l'avance à recevoir	(70 000)	-
Remboursement de l'avance à recevoir	111 441	-
Augmentation du prêt exigible	-	42 186
Remboursement du prêt	-	(169 191)
	(50 911)	(34 653)
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(4 873)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	102 888	(309 700)
Trésorerie (insuffisance de trésorerie) à l'ouverture de l'exercice	(64 709)	244 991
Trésorerie (insuffisance de trésorerie) à la clôture de l'exercice	38 179	(64 709)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2016

1. Activités

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie ») a été constituée le 10 juillet 2012, date à laquelle elle a entrepris ses activités. Le but de la Fiducie est de fournir des installations et des programmes d'éducation aux adultes dans les communautés des Premières Nations de Kahnawake, de Listuguj, de Lac Simon et d'Uashat.

2. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers constituent une déclaration de la direction, ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent les principales méthodes comptables qui suivent.

Mode de présentation

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon la méthode de la comptabilité d'exercice, les produits sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent disponibles et mesurables, et les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées et mesurables par suite de la réception de biens ou de services et lorsqu'est créée une obligation juridique de paiement.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont des actifs qui pourraient être affectés au remboursement de passifs existants ou au financement d'activités futures. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits, développés ou mis en valeur qui ne produisent habituellement pas de ressources pour le remboursement des passifs existants, mais qui sont utilisés pour la prestation de services gouvernementaux, qui peuvent être consommés dans le cadre des activités habituelles et qui ne sont pas destinés à la revente dans le cours normal des activités.

Instruments financiers

La Fiducie comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fiducie peut choisir, de manière irrévocable, d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à sa juste valeur. La Fiducie n'a pas fait ce choix pour l'exercice considéré.

La Fiducie évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût amorti, du fait qu'elle n'a aucun instrument financier exigeant une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen de la hiérarchie des justes valeurs. Les opérations d'achat ou de vente visant ces éléments sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains nets et les pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté, puisque la Fiducie ne détient aucun instrument pouvant donner lieu à des gains et pertes de réévaluation.

Les coûts d'opération directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent (le déficit). En revanche, les coûts d'opération sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués par la suite au coût amorti ou au coût.

Tous les actifs financiers, à l'exception des dérivés, sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Pour déterminer s'il existe des éléments probants objectifs d'une perte de valeur, la direction s'interroge à savoir si l'entité émettrice connaît d'importantes difficultés financières et examine l'historique récent de recouvrement à l'égard du prêt, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Toute perte de valeur jugée durable est comptabilisée à l'état des résultats. Les réductions de valeur des actifs financiers évaluées au coût ou au coût amorti pour refléter les pertes de valeur ne font pas l'objet de reprises s'il y a une hausse ultérieure de la valeur. Les reprises de toute réévaluation nette d'actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état de la réévaluation des gains et des pertes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût selon le coût historique indiqué dans les documents comptables. Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2016

2. Principales méthodes comptables (suite)

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement au moyen des méthodes ci-dessous aux taux utilisés pour amortir le coût des actifs sur leur durée de vie estimative :

	<i>Méthode</i>	<i>Taux</i>
Ordinateurs	Amortissement dégressif	30 %

Actifs à long terme

Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis de la manière décrite dans la méthode comptable applicable.

La Fiducie effectue des tests de dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, peut ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un groupe d'actifs à long terme n'est pas recouvrable si celle-ci dépasse la somme de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs tirés de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation correspond au montant par lequel la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa juste valeur. La juste valeur est établie au moyen de la valeur désactualisée des flux de trésorerie futurs. Toute dépréciation est portée à l'excédent (au déficit) de l'exercice considéré.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Fiducie sont dressés de manière à présenter les actifs financiers nets comme mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Fiducie sont établis en déduisant les passifs des actifs financiers. Ils comprennent deux composantes, soit les actifs non financiers et l'excédent accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les débiteurs sont présentés après l'évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée au besoin. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

La direction estime le remboursement du financement public à la fin de l'exercice en déterminant dans quelle mesure la Fiducie prévoit respecter certaines conditions stipulées dans les conventions de financement pertinentes.

Comptabilisation des produits

Paiements de transfert

La Fiducie comptabilise un paiement de transfert à titre de produits lorsque ce dernier est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu, ont été respectés. Un paiement de transfert assorti de dispositions donnant lieu à une obligation qui remplit les critères d'un passif est comptabilisé comme un passif. Dans ces cas, la Fiducie comptabilise les produits lorsque le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

3. Débiteurs

	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	498 500	150 000
Affaires autochtones et du Nord Canada	99 014	-
Héritage Canada	5 950	-
Débiteurs – Bénéficiaires	7 616	46 870
CDRHPNQ	24 255	-
Taxe à la consommation à recevoir	6 520	4 556
	641 855	201 426

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2016

4. Avance à recevoir

	2016	2015
Avance à recevoir – Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, entité liée à la Fiducie, non garantie, ne portant pas intérêt et échéant à moins d'un an	70 000	–
Avance à recevoir – CDRHPNQ, remboursée au cours de l'exercice	–	111 441
	70 000	111 441

5. Marge de crédit

La Fiducie dispose d'une marge de crédit non garantie de 100 000 \$. La marge de crédit porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %. Au 31 mars 2016, la marge de crédit n'avait pas été utilisée (7 568 \$ inutilisés en 2015).

6. Crédoiteurs et charges à payer

	2016	2015
Créditeurs	388 249	63 340
Salaires et retenues salariales à payer	84 155	16 938
Montant à verser aux bénéficiaires	93 663	68 617
	566 067	148 895

7. Produits reportés

Le tableau ci-dessous présente les variations du solde des produits reportés attribuables à chaque catégorie importante d'affectations d'origine externe :

	Apports reçus	Comptabilisés à titre de produits	Solde à la clôture de l'exercice
Garneau	42 550	6 411	36 139
Nouveaux Horizons	19 750	–	19 750
	62 300	6 411	55 889

8. Immobilisations corporelles

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2016 Valeur comptable nette
Ordinateurs	28 973	–	–	18 319	10 654
	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2015 Valeur comptable nette
Ordinateurs	24 100	4 873	–	13 753	15 220

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2016

9. Éventualités

La Fiducie a conclu des ententes de contribution avec divers ministères. Le financement reçu aux termes de ces ententes de contribution peut faire l'objet d'un remboursement au moment de l'examen définitif des programmes par les divers organismes de financement. La direction estime que les modalités des diverses ententes de financement ont été respectées, et qu'aucun remboursement ne sera nécessaire.

10. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Fiducie détient un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que la Fiducie n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier subisse une incidence défavorable par suite d'une variation des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie liés à certains actifs financiers et passifs financiers, aussi appelé risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs financiers ou passifs financiers, aussi appelé risque de prix. La Fiducie est exposée à un risque de flux de trésorerie principalement attribuable à la marge de crédit, laquelle porte intérêt à un taux renouvelable.

11. Dépendance économique

La Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I tire pratiquement la totalité de ses produits d'Affaires autochtones et du Nord Canada et du ministère de de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. La nature et l'importance du financement reçu sont telles que la Fiducie est économiquement dépendante de ce financement.

12. Renseignements sur le budget

Les renseignements sur le budget présentés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Tableau 1 – Tableau des charges par poste

Exercice clos le 31 mars 2016

	2016 <i>Budget</i>	2016	2015
Charges par poste			
Administration	21 700	20 742	80 102
Amortissement	4 566	4 566	6 523
Frais et intérêts bancaires	16 172	13 584	5 451
Frais de consultation	–	–	278
Développement du programme d'enseignement	91 771	91 771	–
Mobilier et matériel (recouvrement)	56 263	51 942	(1 239)
Frais d'assurances	11 000	10 348	9 920
Fournitures de bureau (recouvrement)	2 000	9 532	(874)
Impression	23 562	23 562	–
Honoraires	57 000	52 666	64 539
Recrutement	5 000	911	2 006
Salaires et avantages	2 176 740	2 064 694	1 763 943
Téléphonie	2 000	1 680	420
Formation	22 000	4 590	5 447
Traduction	42 000	15 918	25 897
Déplacements	50 000	47 275	36 543
	2 581 774	2 413 781	1 998 956

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Tableau 2 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2016

	<i>2016 Budget</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Produits			
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	2 420 000	2 420 000	1 500 000
Charges			
Administration	–	–	17 552
Mobilier et matériel (recouvrement)	25 000	20 679	(2 867)
Frais d'assurances	11 000	10 348	9 920
Honoraires	–	–	11 677
Salaires et avantages	1 400 000	1 296 989	1 303 530
Téléphonie	–	–	420
Formation	22 000	4 590	276
Traduction	22 000	–	1 964
Déplacements	–	590	1 762
	1 480 000	1 333 196	1 344 234
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes	940 000	1 086 804	155 766
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation aux adultes des Premières Nations de Kahnawake	(120 000)	(130 000)	(90 000)
CRÉA Kitci-Amik	(220 000)	(246 857)	(186 641)
Centre régional d'éducation aux adultes des Premières Nations de Listuguj	(160 000)	(121 423)	(147 387)
Centre régional d'éducation aux adultes des Premières Nations d'Uashat	(440 000)	(468 356)	–
	(940 000)	(966 636)	(424 028)
Excédent (déficit) avant le transfert	–	120 168	(268 262)
Transfert			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	–	(4 873)
Excédent (déficit)	–	120 168	(273 135)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	126 385	6 217	279 352
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	126 385	126 385	6 217

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Affaires autochtones et du Nord Canada
Tableau 3 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2016

	2016 <i>Budget</i>	2016	2015
Produits			
Affaires autochtones et du Nord Canada	806 672	806 672	625 499
Charges			
Administration	21 500	20 542	62 550
Frais et intérêts bancaires	16 172	13 584	5 451
Frais de consultation	-	-	278
Mobilier et matériel	-	-	1 628
Fournitures de bureau (recouvrement)	2 000	8 382	(874)
Honoraires	45 000	40 666	52 862
Recrutement	-	-	2 006
Salaires et avantages	650 000	660 465	437 713
Téléphonie	2 000	1 680	-
Formation	-	-	5 171
Traduction	20 000	15 918	23 933
Déplacements	50 000	45 435	34 781
	806 672	806 672	625 499
Excédent et excédent accumulé	-	-	-

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Champlain**

Tableau 4 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2016

	<i>2016 Budget</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Produits			
Affaires autochtones et du Nord Canada	183 487	183 487	–
Charges			
Développement du programme d'enseignement	91 771	91 771	–
Mobilier et matériel	29 000	29 000	–
Salaires et avantages	62 716	62 716	–
	183 487	183 487	–
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Héritage Canada

Tableau 5 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2016

	2016 <i>Budget</i>	2016	2015
Produits			
Héritage Canada	59 449	59 449	-
Charges			
Administration	200	200	-
Mobilier et matériel	2 263	2 263	-
Impression	23 562	23 562	-
Honoraires	12 000	12 000	-
Salaires et avantages	21 424	21 424	-
	59 449	59 449	-
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Garneau

Tableau 6 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2016

	2016 Budget	2016	2015
Produits			
CDRHPNQ	47 600	42 550	22 700
Produits reportés de l'exercice considéré	–	(36 139)	–
	47 600	6 411	22 700
Charges			
Recrutement	5 000	911	–
Salaires et avantages	42 600	5 500	22 700
	47 600	6 411	22 700
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Initiative sur les partenariats stratégiques
Tableau 7 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2016

	<i>2016 Budget</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Produits			
CDRHPNQ	-	20 000	-
Charges			
Fournitures de bureau	-	1 150	-
Salaires et avantages	-	17 600	-
Déplacements	-	1 250	-
	-	20 000	-
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	-	-	-

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Nouveaux Horizons

Tableau 8 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2016

	<i>2016 Budget</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Produits			
Emploi et Développement social Canada	–	19 750	–
Produits reportés de l'exercice considéré	–	(19 750)	–
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Autres

Tableau 9 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2016

	<i>2016 Budget</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Produits			
Revenus d'intérêts	–	–	259
Autres produits	–	999	–
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice, tel qu'il a été présenté antérieurement	–	999	259
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	694	435
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	1 693	694

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Immobilisations

Tableau 10 – Tableau des produits et des charges et de l'excédent accumulé
Exercice clos le 31 mars 2016

	<i>2016</i> <i>Budget</i>	<i>2016</i>	<i>2015</i>
Charges			
Amortissement	4 566	4 566	6 523
Déficit avant le transfert	(4 566)	(4 566)	(6 523)
Transfert			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	–	4 873
Déficit	(4 566)	(4 566)	(1 650)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	15 220	15 220	16 870
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	10 654	10 654	15 220